

## BUCHÈRES

# Une souscription pour restaurer la chapelle

La campagne de souscription publique afin de restaurer la chapelle de Courgerennes vient d'être lancée officiellement. Devenez mécène pour la sauvegarder.



Le maire Philippe Gundall et le conseil municipal de Buchères ont lancé officiellement la campagne de souscription publique, aux côtés de la Fondation du patrimoine.

AUORE CHABAUD

Les travaux devraient commencer d'ici la mi-juillet. Ce n'est plus qu'une question de jours pour que le chantier de restauration de la chapelle de Courgerennes à Buchères soit lancé. Une opération d'un coût de 50 119,40€ (hors taxe) soutenue par la Fondation du patrimoine, qui aide les associations, collectivités et particuliers dans la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine de proximité. Depuis plusieurs semaines, les Buchérois ont vu fleurir sur les panneaux d'affichage, dans les lieux publics et même dans leurs boîtes aux lettres, des affiches et des courriers les informant de la mise en place d'une souscription publique, afin de récolter 10 000 € des 50 000 nécessaires. Une campagne lancée officiellement mardi soir juste avant le dernier conseil municipal, en présence de Vincent Caputo de la Fondation du patrimoine. « Nous avons déjà envoyé des courriers aux entreprises de la commune et du parc logistique. Deux nous ont déjà répondu favorablement », se réjouit le maire de Buchères, Philippe Gundall.

Pas question de se contenter de ça. « Un des points forts quand on conduit des projets de restauration, c'est la mobilisation de la population. Il faut organiser des manifestations pour susciter les partenariats publics et privés », insiste Vincent Caputo, délégué départemental de l'Aube, référent pour le pays d'Orthe à la Fondation du patrimoine.

« La chapelle de Courgerennes est menacée par de nombreux désordres dans sa maçonnerie au niveau du chœur, dans sa charpente et dans sa toiture »

Avec son conseil municipal, le maire envisage de mener différentes actions afin de sensibiliser largement la population à l'importance de participer à la valorisation du patrimoine et à s'engager pour sa sauvegarde aux côtés de la Fondation du patrimoine, notamment lors des vœux du maire ou avec le concours du Conseil municipal jeunes. « Il

## UN PEU D'HISTOIRE

La chapelle de Courgerennes (hameau de Buchères) a été construite au XIII<sup>e</sup> siècle puis remaniée par la suite. Elle possède des fonts baptismaux datant du Moyen Âge, un tabernacle de style Louis XIII, un retable en pierre ainsi qu'un groupe sculpté de l'Éducation de la Vierge de l'École champenoise.

s'agit, entre autres, de réassurer les fondations de l'église, de protéger les vitraux et des éléments intérieurs de grande valeur », précise Philippe Gundall.

En effet, la chapelle de Courgerennes est menacée par de nombreux désordres dans sa maçonnerie au niveau du chœur, dans sa charpente et dans sa toiture. Si la mise en place d'un dispositif d'étaieement à l'extérieur comme à l'intérieur va permettre de stabiliser l'édifice, la restauration devient urgente.

L'objectif à terme, une fois les travaux terminés est, bien entendu, de rouvrir les lieux et de faire revivre la chapelle. ■

Si vous voulez contribuer à la restauration, plus de renseignements sur [www.ville-bucheres.fr](http://www.ville-bucheres.fr) ou [www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

## BUCHÈRES

# Maire, une sinécure ? Certainement pas



C'était le dernier conseil municipal avant le mois de septembre.

Si aujourd'hui tant de maires sont des retraités, n'est-ce pas parce qu'être le premier magistrat d'une commune, même une bourgade, requiert désormais une disponibilité à plein temps ?

Prenez Buchères, environ 2 000 habitants. Philippe Gundall, longtemps conseiller puis adjoint, et maintenant maire, profitait, l'autre soir, du dernier conseil municipal avant les vacances d'été pour distribuer aux élus leur « feuille de route » pour la période à venir, avec en particulier la liste des réunions auxquelles ils devront participer ou qu'ils devront animer, compte tenu que, tel jour, de telle heure à telle heure, il va devoir, lui, enchaîner par exemple l'importante réunion d'un syndicat intercommunal, suivie d'un conseil communautaire.

Il apparaît donc que l'appartenance à une communauté de communes - TCM, dont fait partie Buchères est la plus importante du département - et la mutualisation qui peut en découler dans un nombre croissant de domaines, n'allège pas la charge de travail

d'un édile pour sa commune mais, au contraire, l'astreigne simultanément à consacrer des durées toujours plus importantes de son emploi du temps à envisager la place de sa commune dans un ensemble de collectivités territoriales où s'exprime la nécessité d'une solidarité, mais aussi où, chaque commune, sous le regard des autres, se retrouve peu ou prou dans une forme de concurrence larvée avec ces territoires qui lui sont limitrophes.

## CHERCHE SECRÉTAIRE DE MAIRIE

Dans la salle de la mairie de Buchères, mardi, on n'eut même pas à allumer la lumière, et ce fut un conseil municipal relativement court, mais durant lequel, pourtant, des changements structurels se sont confirmés : baisse inexorable du nombre de personnes intéressées par les affouages, crainte de devoir attendre longtemps une secrétaire pour remplacer celle qui s'en va, sachant que dans la commune bretonne où elle va débiter, cela faisait deux ans que l'on cherchait... ■

## VOS INFORMATIONS PRATIQUES

### UTILE

#### PHARMACIES DE GARDE

- De 9 h à 18 h : pharmacie Bersauter, 30, avenue Roger-Salengro, La Chapelle-Saint-Luc.  
- De 18 h à 9 h : pharmacie Bailly, 2, rue Georges-Clemenceau, Troyes.  
**PISCINES**

- Chartreux, de 8 h à 12 h 30.  
- Vouldy, fermée.  
- La Chapelle-Saint-Luc, de 8 h à 12 h.  
**PATINOIRE DES 3 SEINE**  
12, boulevard Jules-Guesde à Troyes, fermée jusqu'en octobre.  
**MÉDIATHÈQUES**  
Fermées.



CONTACTEZ-NOUS

## LA RÉDACTION DE TROYES

1, boulevard Charles-Ballet - 10000 TROYES  
Tél. 03 25 71 75 75.

Courriel : [redaction@lest-eclair.fr](mailto:redaction@lest-eclair.fr)

Abonnements : 03 66 890 406

Avis de décès : 0811 900 901

([carnet@globalmedias.fr](mailto:carnet@globalmedias.fr))

Service publicité : 03 25 71 69 86

Petites annonces : 0800 120 102